



Livret de Certification Plongeur niveau 1

Supervised Diver 20m ISO 24801-1

Nom du stagiaire :

Nom de la structure :

Tampon



FSGT
14 / 16 Rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
01 49 42 23 19 info@plongee.fsgt.org

www.plongee.fsgt.org

PLONGEUR NIVEAU 1

Supervised Diver 20m ISO 24801-1

I – DÉFINITION DU NIVEAU

Plongeur capable d'évoluer en sécurité dans l'Espace Aquatique Ouvert (EAO) sous le contrôle direct d'un Guide de Palanquée dans les conditions suivantes :

- plonger dans le respect du code du sport,
- effectuer des plongées sans palier de décompression obligatoire,
- plonger avec une assistance surface,
- plonger dans des conditions identiques ou meilleures que celles dans lesquelles la formation s'est effectuée.

II – PRÉ-REQUIS À LA FORMATION

- Etre licencié à la FSGT ou être titulaire d'une carte saisonnière (4 mois).
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an.
- Pour les mineurs présenter une autorisation parentale signée.

III – ORGANISATION DE LA FORMATION

- Dans les conditions définies par la réglementation en vigueur et les exigences liées aux normes ISO la formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des compétences sont organisées au niveau du club sous la responsabilité d'un enseignant de niveau III Ecole Française de Plongée licencié à la FSGT ou d'un enseignant niveau II breveté et licencié à la FSGT.
- La validation des compétences peut être effectuée par des enseignants différents dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique et sont licenciés à la FSGT.
- Avant de participer à des plongées dans l'EAO, l'élève doit, dans l'Espace Aquatique Restreint (EAR), démontrer à un moniteur :
 - ses aptitudes aquatiques (cf. pré-requis tableau « Nage ») ;
 - les connaissances théoriques et les compétences pratiques suffisantes pour évoluer dans l'EAO.
- Pour les titulaires de la qualification Plongeur encadré 12m, les plongées d'enseignement effectuées dans le cadre du PE12 peuvent être prises en compte dans la formation de Plongeur niveau 1 dans la mesure où la durée globale des 2 formations n'excède pas 18 mois.

IV – CONDITIONS DE VALIDATION

- Etre âgé au moins de 12 ans à la remise de la qualification.
- Avoir validé sur son carnet de plongée au minimum 5 plongées en EAO (d'une durée supérieur à 15 minutes) :
 - les plongées en EAR sont encadrée par un Initiateur (E1) – Guide de Palanquée, au minimum
 - les plongées en EAO sont encadrées par un E3 ou par un E2 sous la direction d'un E3
- L'évaluation des épreuves doit se réaliser dans une période n'excédant pas 18 mois.

V - DÉLIVRANCE DE LA QUALIFICATION

La qualification est décernée sous la responsabilité conjointe du président du club et de(s) l'enseignant(s) ayant validé les compétences.

Module SURFACE

- 1- Connaitre l'équipement.
- 2- Savoir se mettre à l'eau et sortir.
- 3- Maîtriser les techniques d'immersion.
- 4- Savoir se déplacer en capelé.

Date :

Tampon et signature :

Module SAVOIR-FAIRE FONDAMENTAUX (EAR)

- 5- Lâcher et reprendre l'embout (LRE).
- 6- Remonter en Expiration, Embout en Bouche (REEB).
- 7- Gérer sa flottabilité – Maitrise du poumon ballast
- 8a- Gérer sa flottabilité – Maitrise du gilet en EAR.
- 9a- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) après retrait.
- 10a- Savoir interpréter des signes conventionnels.
- 11- Utiliser une source d'air de secours comme receveur.
- 12- Utiliser une source d'air de secours comme donneur.

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire :

Module EVOLUTION (EAO)

- 8b- Gérer sa flottabilité – Maitrise du gilet en évolution.
- 9b- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) suite à un remplissage sans retrait dans la zone de 4 à 12m.
- 10b- Savoir interpréter les signes conventionnels en évolution.
- 13- Remonter à la surface à vitesse contrôlée.
- 14- Savoir évoluer en palanquée en toute sécurité.

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire :

Module THEORIE (à l'écrit ou l'oral)

- 15- Notions élémentaires sur la pression (pression atmosphérique, hydrostatique, ambiante) et sur la compressibilité des gaz.
- 16- Explications des barotraumatismes (mécanismes, symptômes, conduite à tenir, prévention) : placage de masque, compensation des oreilles, sinus, dents et surpression pulmonaire.
- 17- Notions élémentaires sur la flottabilité (poussée d'Archimède et poids apparent).
- 18- Notions de désaturation : mécanismes de saturation et désaturation d'azote, courbe de sécurité, vitesse de remontée et paliers).

19- Prévention des risques : essoufflement, froid, piqûres et ADD.

20- Déroulement d'une plongée de type exploration (préparation, mise à l'eau, descente, position et déplacement en palanquée, procédures en cas de perte de la palanquée, remontée, actions après la plongée)

21- Matériel utilisé par le plongeur (règles d'hygiène et notion d'entretien).

Date :

Tampon et signature :

22- Connaissance des prérogatives du niveau et des documents à fournir pour plonger dans un centre ou un club.

23- Découverte de l'environnement subaquatique des petits fonds et sensibilisation à sa préservation.

Date :

Tampon et signature :

Nom du stagiaire :



Attestation de réussite – Plongeur niveau 1

A archiver au club après avoir fait la demande de carte par intranet
(<http://brevet.fsgt.org>)

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

(N° de licence FSGT) :

Nom du club :

Le candidat a satisfait aux épreuves nécessaires à l'obtention de la qualification de PLONGEUR NIVEAU 1 et souhaite obtenir une carte brevet :

FSGT/ISO

FSGT/CMAS*

Le moniteur certificateur et le Président du club certifient avoir vérifié la conformité des pré-requis et des conditions de validation comme précisé ci-dessus.

Date et lieu :

Nom, signature et tampon du moniteur certificateur :

Nom, signature du Président du club et tampon du club :